OPINION FRANÇOIS SOULAGE, président national du Secours catholique

La Palestine à l'ONU, une étape dans la bonne direction

La Palestine est sur le point de voir examinée sa demande d'admission comme État membre de l'ONU. Le Secours catholique souhaite que cette demande aboutisse et que l'État Palestinien, dans ses frontières de 1967, devienne le 194e État membre des Nations unies. Depuis toujours, nous sommes engagés dans cette région du monde. D'abord pour venir en aide aux réfugiés palestiniens et aux victimes des divers conflits ayant affecté la région, mais également par notre action de soutien à des projets sociaux et de promotion de la paix.

Notre vocation n'est pas de prendre des positions politiques partisanes. Notre action vise à soutenir les victimes et les défavorisés de ce monde. Le Secours catholique s'informe et agit sur les situations locales par ses contacts

avec l'Église catholique et la Caritas des pays concernés et d'autres organisations actives sur le terrain.

Nous constatons la situation de profonde injustice qui affecte la population palestinienne à Gaza et en Cisjordanie, Jérusalem-Est y compris. Cette situation est dénoncée par les résolutions des Nations unies qui condamnent arabe » a montré à quel point l'aspiration à la dignité était inscrite dans le cœur des populations arabes. Ceci est vrai également de la population palestinienne. Pardelà les problèmes économiques et sociaux très sérieux qui affectent les Palestiniens (approvisionnement en eau, pauvreté monétaire, chômage, accès aux terres culti-

Par-delà les problèmes économiques et sociaux très sérieux qui affectent les Palestiniens, il faut noter que le sentiment d'injustice nourrit la revendication de dignité.

l'acquisition de territoires par la force, alors que le droit international s'oppose à la colonisation. Cet état de fait qui se prolonge porte atteinte à la dignité de cette population. Le récent « printemps

vables, aux équipements de santé, aux services publics, aux sanctuaires religieux, etc.), il faut noter que le sentiment d'injustice nourrit la revendication de dignité.

L'échec des efforts entrepris de-

puis presque deux décennies pour résoudre le conflit israélo-palestinien justifie une initiative nouvelle. Certes, une reconnaissance d'un État palestinien ne résoudra pas comme par miracle les graves problèmes auxquels il reste à trouver une solution, comme préalable, composante ou conséquence d'une paix juste : sécurité des deux États (Israël et Palestine), frontières, réfugiés palestiniens, statut de Jérusalem, etc. Une telle reconnaissance sera simplement une étape dans la bonne direction. Une mesure nécessaire dans le climat actuel de blocage des négociations de paix, de risque de reprise de violences accrues, de détérioration du climat politique régional.

Un État palestinien ne sera en soi ni une garantie ni un obstacle au respect des droits des chrétiens palestiniens. C'est la qualité démocratique d'une société – en Palestine comme partout ailleurs – qui permet finalement de protéger les minorités, chrétiennes ou autres. Le conflit Israël – Palestine n'est pas un conflit religieux, mais un conflit entre deux peuples qui professent principalement trois religions.

Nous ne disposons pas de solution diplomatique ou politique pour une paix juste dans la région. En proposer une irait au-delà de notre capacité et de notre rôle. Nous ne prenons position qu'en faveur des victimes de situation d'injustices, qu'elles soient économiques, sociales ou politiques. Nous nous félicitons de la revendication de dignité des acteurs locaux, premier pas indispensable pour qu'ils deviennent les artisans de leur propre développement, économique, politique et culturel.